



Scénarios de réclamations

Qu'il s'agisse de gérer des établissements implantés à l'étranger ou de s'aventurer à l'étranger pour la première fois, les organisations multinationales sont exposées à un large éventail de risques et de situations nécessitant une attention particulière. Voici plusieurs exemples de sinistres auxquels une multinationale pourrait être confrontée :

Des étudiants américains lors de la crise en Israël

Lors de la poussée de violence entre Gaza et Israël durant l'été 2014, l'assuré, qui organise des voyages pour étudiants en Israël, a été obligé d'évacuer, transporter et garantir un relogement sécurisé pour 400 étudiants.

AIG a remboursé à l'assuré le transport de tout le groupe hors de la zone de combat vers une zone plus sûre et organisé un autre hébergement pendant 24 jours. Aucun étudiant n'a été blessé et ils sont tous rentrés chez eux sains et saufs. AIG a versé la limite en entier pour un total de 250 000 \$ en frais de d'intervention en cas de crise au titre de la garantie CrisisResponse®.

Incendie dans un établissement australien

Une compagnie de matériaux de revêtement de sol a subi un incendie dans une installation administrative et de distribution en Australie. Le feu a rendu la structure inutilisable et a entraîné la perte totale du contenu du bâtiment, y compris les stocks, l'équipement et le mobilier, ainsi qu'une perte d'exploitation.

La partie de la garantie dommages matériels de la police d'assurance WorldRisk de l'assuré a versé 804 000 \$ afin de déménager temporairement les activités du client et de restaurer le bâtiment d'origine ainsi que le contenu.

Bénévoles hospitalisés au Guatemala

Un bénévole de l'assuré est tombé malade pendant une mission au Guatemala. AIG Travel a obtenu immédiatement un traitement médical pour le bénévole dans un hôpital local, facilité la communication dans la langue locale avec le médecin traitant afin d'assurer la bonne transmission des antécédents médicaux et organisé le paiement de l'hôpital au niveau local. Le bénévole a pu récupérer grâce à de bons soins médicaux et en sachant que les frais médicaux étaient couverts par la police d'assurance accidents et maladie en cas de voyage de l'assuré.

Blessure d'un employé dans un site éloigné

Un des employés d'un assuré ayant des activités dans le monde entier, travaillait sur un petit poêle dans un site situé aux Caraïbes. Le poêle a explosé, causant des brûlures au deuxième et au troisième degré sur les bras et le visage de l'employé.

Compte tenu de leur emplacement isolé sur l'île, AIG Travel a coordonné l'évacuation et le transport par avion de l'employé vers un hôpital à Miami pour traitement immédiat et continu, avec une couverture au titre de sa police d'assurance indemnisation volontaire à l'étranger.

Pour en apprendre davantage, communiquez avec votre courtier ou souscripteur WorldRisk.



American International Group, Inc. (AIG) est une des principales sociétés d'assurance internationales. Fort d'une expérience d'un siècle, le groupe de sociétés membres d'AIG offre aujourd'hui une vaste gamme de services d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie, de produits de retraite et de produits financiers à nos clients dans plus de 80 pays et juridictions. Ces diverses offres comprennent des produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. L'action ordinaire AIG est cotée à la bourse de New York.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG à www.aig.com | YouTube: www.youtube.com/aig | Twitter: @AIGinsurance www.twitter.com/AIGinsurance | LinkedIn: www.linkedin.com/company/aig.

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de l'American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance aux entreprises et d'assurance aux particuliers d'AIG au Canada. La garantie pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tiers indépendants. Le logo d'AIG et AIG sont des marques de commerce déposées d'American International Group, Inc., utilisées sous licence par la Compagnie d'assurance AIG du Canada. Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG Canada à www.aig.ca.